



Université des Grands Lacs

Autorisée par Ordonnance Ministérielle n° 610/853 du 24 octobre 2000

1. Contexte

L'Université des Grands Lacs a ouvert ses portes en 2000 par une ordonnance ministérielle du Ministre de l'Education Nationale. Sa mission est d'assurer une formation scientifique et humaine fortement orientée, non seulement, vers le développement global de l'Homme mais aussi vers la professionnalisation à tous les niveaux en vue de former des cadres compétents et compétitifs sur le marché du travail : ***une université d'excellence dans la communauté et pour la communauté.***

L'Université des Grands Lacs ayant compris la problématique due au chômage, elle développe une approche de lutte contre le chômage des jeunes diplômés au Burundi afin d'apporter sa pierre à l'édifice et met en œuvre un ***projet d'appui financier remboursable pour les étudiants et lauréats de cette université en chômage porteurs de meilleurs projets.***

Partant de l'expérience de la première année, l'UGL lance 2^{ème} édition pour demander aux étudiants et aux lauréats de se mettre ensemble dans les groupements, coopératives ou sociétés et manifester l'intérêt en présentant des mini-projets bancables.

2. Objectif

Appuyer les étudiants et lauréats ayant développés des projets bancables.

3. Résultats

- A. Les meilleurs projets sont élaborés, déposés, sélectionnés et financés ;
- B. L'entrepreneuriat et le travail en groupe sont pris comme cheval de bataille dans la lutte contre le chômage ;
- C. Les bénéficiaires exécutent leurs projets ensemble;
- D. Les projets continuent après le remboursement du montant reçu.

4. Principaux critères de sélection de meilleurs projets

- A. Stabilité du demandeur/situation du compte ;
- B. Le Montant demandé /contribution du demandeur au projet ;
- C. Nature de l'activité ;
- D. Expérience du demandeur ;
- E. Innovation ;
- F. Clarté du projet.

5. Date de lancement et Date limite

Date de lancement 1 Novembre 2021

Date limite de dépôt des projets : 1/2/2022

6. Lieu de dépôt des projets

Au Centre de recherche, Innovation et Entrepreneuriat (CRIE) sise au Campus Ngagara à Bujumbura et dans tous les campus de l'Université des Grands Lacs de l'intérieur du pays chez le responsable de Campus.